ANNEXE A LA DELIBERATION TARIFICATION DIVERSE

(Modification des tarifs de charges pour les location d'appartement)

1/ Location des appartements meublés – Tarification

Seuls les tarifs en gras sont modifiés par cette délibération, les autres tarifs sont ceux votés lors du CA de décembre 2019 (point 4.3.2)

Durée de la location	Semaine	Mois
Loyer appartement n°1 (type 2 avec terrasse)	90€	350€
Loyer appartement n°2 (type 1)	65€	250€
Loyer appartement n°3 (Type 2 sans terrasse)	75€	300€
Forfait Nettoyage fin de séjour*	5€	10€
Charges (eau froide et chaude, gaz, électricité appartement et laverie) du 1er mai au 30 septembre pour tous les appartements	10€ forfaitaire	Selon consommation
Charges (eau froide et chaude, gaz, électricité appartement et laverie) du 1er octobre au 30 avril pour l'appartement n°1	20€ forfaitaire	Selon consommation
Charges (eau froide et chaude, gaz, électricité appartement et laverie) du 1er octobre au 30 avril pour l'appartement n°2	**15€ forfaitaire**	Selon consommation
Charges (eau froide et chaude, gaz, électricité appartement et laverie) du 1er octobre au 30 avril pour l'appartement n°3	**17.50€ forfaitaire**	Selon consommation

- Pour les séjours de longue durée, la prestation de nettoyage de fin de séjour est facturée 20€